

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LE CHÔMAGE EN 1980 ET 1984

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances, à qui je rappellerai que le taux de chômage était de 7.5 p. 100 en mars 1980, avec 967,000 Canadiens sans travail. Aujourd'hui, quatre ans après l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral, le taux est passé à 11.2 p. 100 et il y a 1,473,000 Canadiens sans travail. Nos usines fonctionnaient à 80 p. 100 de leur capacité en 1980. Mais au cours des trois derniers trimestres de l'an dernier, elles ne fonctionnaient plus qu'à 68 p. 100 de leur capacité. Voilà les chiffres, les résultats de la gestion et de la politique du ministre sur l'énergie et les investissements depuis quatre ans. Comment le gouvernement et le ministre pourraient-ils, par un budget quelconque, compenser le tort qu'ils font ainsi aux Canadiens depuis quatre ans?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir rendu hommage aux 15 ans de gouvernement libéral qui ont précédé 1980, et qui avaient donné de si bons résultats pour l'économie canadienne. Je lui rappelle également que c'est le monde entier qui a traversé la pire récession que nous ayons connue depuis la grande crise des années 30. On compte encore 30 millions de chômeurs dans les pays industrialisés. Le Canada a souffert comme les autres de cette récession.

Je rappelle au député qu'en 1983, le Canada a connu une reprise très forte qui ne le cède en rien à celle d'aucun autre pays. J'espère que lorsque le budget sera présenté cette semaine, le député constatera que les mesures proposées vont assurer la poursuite de cette reprise, que nous allons prendre les mesures voulues pour que l'économie canadienne continue de croître à l'avantage de tous les Canadiens.

M. Crosbie: Monsieur le Président, gueuserie cherche compagnie, et ce n'est pas ce qui manque du côté gouvernemental. Le ministre me fait penser à un busard ébecqueté, et les Canadiens en ont ras le bol de sa chanson.

LE REVENU INDIVIDUEL DISPONIBLE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Le revenu réel des ménages, qui est pour le Canada un problème immédiat, a chuté de 6 p. 100 entre 1980 et 1982. Pendant les trois premiers trimestres de 1983, le revenu individuel disponible réel a baissé de 1.8 p. 100, alors qu'aux États-Unis il augmentait.

Questions orales

Dans ces conditions, maintenant que la reprise fait long feu et que le déficit va être inférieur de plusieurs milliards à ce que le ministre avait dit en avril dernier, est-ce qu'il va consentir à stimuler la reprise en relevant le supplément général de revenu garanti? Est-ce qu'il va consentir à supprimer les 4.5c. Gallon de prélèvement de canadienisation, qui représentent 965 millions pour cette année? Est-ce qu'il va consentir à supprimer l'augmentation de la taxe de vente fédérale de 1 p. 100 d'octobre prochain, qu'il a déjà imposée aux consommateurs canadiens? Va-t-il reconnaître qu'il faut aider les consommateurs canadiens si nous voulons que la reprise se poursuive? Est-ce qu'il va prendre ces mesures que nous estimons de nécessité immédiate?

● (1420)

M. le Président: La présidence a du mal à considérer cela comme une seule question supplémentaire. Néanmoins, la parole est au ministre des Finances.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, mon collègue de Terre-Neuve a parlé des Conservateurs qui mangent à deux râteliers. Je répondrai au député que les diverses mesures qu'il demande réduiraient considérablement les recettes de l'État. Peut-être faudrait-il qu'il confère avec son chef, qui demande de réduire le déficit. Je lui recommande d'abord un entretien avec son chef, pour savoir s'ils veulent réduire le déficit ou l'augmenter, réduire les impôts ou les abaisser, etc.

Quant aux recommandations précises qu'il a faites, il faudra évidemment qu'il attende l'exposé budgétaire de mercredi prochain pour connaître les mesures que nous allons présenter...

M. Dick: Mercredi prochain, ou mercredi qui vient?

M. Lalonde: Mercredi qui vient. En ce qui concerne les taxes qu'il a mentionnées, en particulier la taxe de canadienisation, je lui rappelle que le 1^{er} février de cette année, le gouvernement a supprimé la taxe sur le gaz naturel et les gaz liquéfiés, qui produisait 800 millions par année. En conséquence, le trésor fédéral touche depuis le 1^{er} février 800 millions de moins que l'année précédente en impôts sur le gaz naturel et les gaz liquéfiés. Voilà une mesure importante.

M. le Président: A l'ordre. Est-ce que la Chambre ne pourrait pas attendre le budget pour se lancer dans un débat ouvert sur des propositions à caractère apparemment budgétaire?

M. Crosbie: Monsieur le Président, je vais tâcher d'être magnanime.